



Gamm vert vous conseille

LA LITIÈRE est souvent le vecteur d'agents pathogènes. Ils vont y trouver des conditions très favorables à leur développement. Si vous utilisez du foin ou de la paille, veillez à ce que les matériaux soient bien

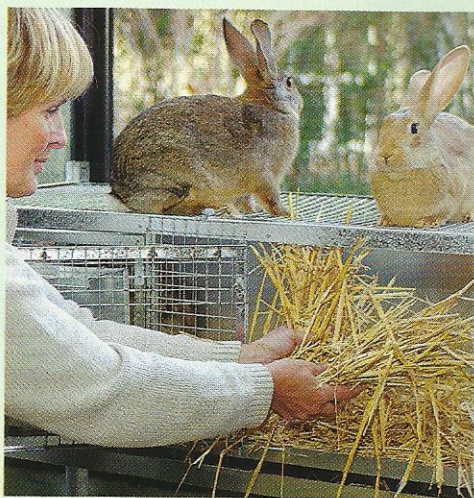
secs et surtout qu'ils n'aient pas fermenté. Pour les mêmes raisons, il est très déconseillé de laisser les chiens et les chats s'approcher des locaux d'élevage et du lieu de stockage permanent de la litière.

indications données par le fournisseur et respectez précisément les doses d'emploi.

Parmi les produits simples et efficaces, l'eau de Javel, le formol en solution ou l'ammonium quaternaire sont les plus recommandés.

Les spécialités plus élaborées proposées dans le commerce sont nombreuses, très efficaces, faciles d'emploi. Leur action nettoyante se combine souvent d'une efficacité insecticide et fongicide après avoir éliminé les différents germes indésirables.

L'application s'effectue par brossage (brosse en chien-dent) en frottant énergiquement pour éliminer toutes les traces possibles de souillure dans la cage.



On estime que le nettoyage du clapier représente environ le tiers du temps mobilisé pour l'élevage des lapins.

LE VIDE SANITAIRE

Afin de garantir au mieux la bonne santé des animaux, il est recommandé de pratiquer, tous les deux ou trois ans, ce que les professionnels de l'élevage appellent le vide sanitaire.

Cette opération consiste à cesser complètement l'élevage durant plusieurs mois, en général pour la durée de l'hiver. Le plus important est qu'il ne reste pas de lapines en gestation ou de jeunes lapereaux encore non sevrés dans l'élevage.

Profitez de cette période de mise en sommeil de l'activité pour démonter les clapiers, effectuer les réparations, nettoyer à grande eau les cages ainsi que le local qui les héberge. Il est également recommandé de pulvériser un désinfectant sur l'ensemble des matériels utilisés ou de tout repeindre avec des revêtements insecticides.

Si vous ne souhaitez pas arrêter votre élevage, vous devez prévoir un local d'attente dans lequel vous placerez les lapins. Ce local ne doit pas être contigu à celui de mise en « quarantaine ».

Lors du déplacement des animaux, veillez à ce que les deux locaux se trouvent à une température similaire. Saisissez les lapins avec beaucoup de soins et ne les maintenez pas par les oreilles. Un transport dans un panier ou une caisse est recommandé.

Insectes indésirables

LES PUCES, les poux, les mouches, les acariens et les tiques sont les principales sources des plus redoutables nuisances dans un élevage de lapins. En effet, il ne faut pas oublier que la myxomatose est transmise par des insectes piqueurs et que certains acariens sont à l'origine de la redoutable gale des oreilles. Enduisez périodiquement les murs du local contenant les clapiers et les parois extérieures des cages

avec un insecticide spécifique du commerce. Traitez vos lapins avec un produit insecticide non toxique, en respectant à la lettre les doses et les conditions d'application préconisées par le fabricant. D'une opération de désinsectisation à l'autre, employez une matière active différente pour éviter les phénomènes de plus en plus fréquents d'accoutumance et de résistance des parasites vis-à-vis d'un insecticide.